

Rapport de pays : lois sur l'Internet en Fédération de Russie et délibérations aux Nations Unies

Développements dans le domaine de l'information et des télécommunications dans
le contexte de la sécurité internationale (cybersécurité)

Veni Markovski
Alexey Trepkhalin
19 janvier 2021
GE-006



TABLE DES MATIERES

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Introduction | 3 |
| Contexte | 3 |
| Lois et réglementations | 4 |
| Déclarations de politique étrangère et initiatives de la Russie en matière de cybersécurité en 2020 | 6 |
| Conclusion | 9 |
| Annexe 1 | 10 |
| Dispositions relatives au DNS de la loi sur la création d'un Internet souverain | 10 |
| Annexe 2 | 11 |
| Règlementations de mise en œuvre | 11 |
| Annexe 3 | 18 |
| Liste des exercices d'entraînement sur Internet 2019/2020 | 18 |
| Annexe 4 | 19 |
| Transcription non officielle de la déclaration de Dmitri Medvedev lors de sa réunion virtuelle avec le FSB, la GRU et le MoC | 19 |

Introduction

Ce document est le premier d'une série de rapports de pays destinés à donner un aperçu des activités liées à l'écosystème de l'Internet et à la mission de l'ICANN. Le choix de la Fédération de Russie pour le premier rapport de la série tient à l'importance du rôle et des activités de ce pays dans l'écosystème de la cybersécurité, ainsi qu'à sa participation active et assidue dans les organes des Nations Unies.

Le rapport se penche sur les dernières lois, les positions internationales et les initiatives à l'échelle des Nations Unies de la Fédération de Russie, qui compte à son actif de nombreuses propositions de résolutions portant sur la cybersécurité¹ présentées à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU).

Le présent rapport fournit des analyses fondées sur des textes de référence tirés de certaines lois russes relatives à l'Internet qui abordent, entre autres, des sujets tels que le DNS, les adresses de protocole Internet (IP) et les paramètres de protocole. De plus, il contient des informations sur des textes et des déclarations énonçant des positions de la Russie sur ces mêmes sujets à l'échelle des Nations Unies, qui permettent ainsi à la communauté de l'ICANN de disposer des éléments nécessaires pour mieux comprendre les délibérations qui ont lieu aux Nations Unies.

Cette démarche s'inscrit dans les objectifs du plan stratégique de l'ICANN 2021-2025 visant à « résoudre des problèmes géopolitiques ayant un impact sur la mission de l'ICANN, qui consiste à garantir un Internet unique et interopérable à l'échelle mondiale » et à « identifier les défis et les opportunités qui se présentent à l'échelle mondiale et y répondre dans le cadre de sa mission ».

Dans d'autres publications, l'équipe de l'ICANN en charge de la relation avec les gouvernements a déjà abordé la question du statut des délibérations qui ont lieu aux Nations Unies en matière de cybersécurité et de cybercriminalité².

Contexte

La Fédération de Russie est un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies et joue un rôle actif dans les initiatives liées au cyberspace³. Elle fait également partie des pays qui au cours des dernières années ont rédigé et adopté à l'échelle nationale un certain

¹ La Fédération de Russie n'utilise pas le terme « cybersécurité » dans ses documents officiels mais celui de « sécurité de l'information ». Les résolutions des Nations Unies utilisent des termes tels que « développements dans le domaine des informations et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale ». À des fins de simplification, le présent document utilise le terme « cybersécurité ».

² Markovski, Veni, « Bref aperçu sur les délibérations de l'ONU en matière de cybersécurité et de cybercrime », département de l'ICANN en charge de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales, 28 février 2020, <https://www.icann.org/en/system/files/files/ge-001-28feb20-fr.pdf> ; Markovski, Veni, « Mise à jour des Nations Unies : discussions au sujet de l'Internet », département de l'ICANN en charge de la relation avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales, 15 juillet 2020, <https://www.icann.org/en/system/files/files/ge-005-15jul20-fr.pdf>

³ Au sein des Nations Unies mais également au sein d'autres organisations intergouvernementales dont elle est membre.

nombre de lois, de réglementations, d'ordonnances et d'autres textes législatifs portant sur différents aspects de l'Internet. Dans le cadre de ces activités politiques liées au cyberspace, il serait utile pour l'ensemble de la communauté de l'ICANN de s'intéresser de plus près à la législation nationale en vigueur en Fédération de Russie dans la mesure où elle permet de mieux comprendre la position de ce pays par rapport aux initiatives menées sur le plan international. Pour l'organisation ICANN, il est important d'examiner la situation actuelle du point de vue de la gouvernance technique de l'Internet.

Lois et réglementations

Le présent rapport se concentrera sur les lois et les réglementations entrées en vigueur entre novembre 2019 et fin octobre 2020.

Le 1er novembre 2019 marque la date d'entrée en vigueur de la loi fédérale de Russie N90-FZ « sur l'introduction de modifications à la loi fédérale 'sur les communications' et à la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations', davantage connue sous le nom de « loi sur la création d'un Internet souverain ».⁴

L'exposé des motifs de cette loi précise qu'elle prend en compte « le caractère agressif de la cyberstratégie nationale des États-Unis de 2018 », et qu'il est nécessaire d'adopter des « mesures de protection afin de garantir, à long terme, le fonctionnement stable de l'Internet en Russie... »⁵.

Cette loi introduit de nouveaux contrôles sur l'Internet en Russie :

- (1) en imposant aux fournisseurs d'accès à Internet (FAI) de procéder à l'installation d'équipements techniques sur les réseaux afin de faire face aux menaces à la stabilité, à la sécurité et au bon fonctionnement de l'Internet ;
- (2) en désignant l'instance gouvernementale chargée de coordonner les fonctions énoncées au point (1) ;
- (3) en accordant à cette instance le pouvoir de surveiller « l'Internet et les réseaux de communication publics » afin « d'identifier des menaces » à la « stabilité, à la sécurité et [...] au bon fonctionnement » de ces réseaux ;
- (4) en faisant de cette instance le gestionnaire centralisé des « réseaux de communication publics » en cas de menace ;
- (5) en prévoyant la création d'un « système de noms de domaine national »⁶.

⁴ Adoption de la loi sur la création d'un Internet souverain, Informations de la Douma d'État russe, 16 avril 2019, <http://duma.gov.ru/news/44551/>.

⁵ Douma d'État russe, loi 608767-7 sur l'introduction de modifications à la loi fédérale 'sur les communications' et à la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations', 1er mai 2019, <https://sozd.duma.gov.ru/bill/608767-7>.

⁶ Voir les articles 1 et 2 de la loi sur la création d'un Internet souverain, portant « sur l'introduction de modifications à la loi fédérale 'sur les communications' et à la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations' », 22 avril 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/Text/0001201905010025>.

Consulter l'annexe 1 pour une liste des dispositions de la Fédération de Russie régissant le DNS dans le cadre de sa loi sur la création d'un Internet souverain.

Cette loi⁷ devrait entrer pleinement en vigueur le 1er janvier 2021. Les principaux FAI de la Fédération de Russie seront alors tenus d'utiliser le système de noms de domaine national, et les autorités gouvernementales, à tous les échelons, devront prévoir la possibilité d'avoir recours à la cryptographie russe dans leurs communications électroniques⁸.

Selon certains⁹, les « équipements techniques » font référence à des procédés d'inspection profonde de paquets (IPP). Les dispositions de cette loi introduisent également un contrôle centralisé sur les lignes de connexion transfrontalières, les points d'échange Internet et les numéros du système autonome (AS). Elles obligent aussi les FAI et d'autres détenteurs de numéros AS à participer à des exercices d'entraînement sur Internet¹⁰, décrits dans la loi.

Les dispositions de cette loi actuellement en vigueur et les nombreuses réglementations et ordonnances adoptées à ce jour désignent le ministère russe du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse (le MoC), et l'agence placée sous sa supervision, le Service fédéral de supervision des communications, des technologies de l'information et des médias de masse (Roskomnadzor), comme principales autorités de mise en œuvre¹¹.

Cette loi précise que le gouvernement est responsable des exercices d'entraînement sur Internet et qu'il doit dispenser aux FAI une formation aux compétences pratiques¹², alors que le Roskomnadzor supervise et coordonne « l'Internet et les réseaux de communication publics » et doit, en cas de menace potentielle, faire office « d'autorité centralisée » à l'égard des réseaux publics¹³.

En septembre 2020, le MoC a publié pour consultation publique un nouveau projet de loi qui, entre autres, vise à interdire en Fédération de Russie l'utilisation de protocoles de chiffrement

⁷ Cette loi n'a pas créé d'instrument juridique distinct mais a amendé deux lois fédérales existantes : la loi fédérale 'sur les communications' et la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations'.

⁸ Voir l'article 3 de la loi sur la création d'un Internet souverain, 22 avril 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/Text/0001201905010025>.

⁹ Maria Kolomychenko, « L'ancienne directrice de Nokia en Russie sera chargée du déploiement du 'RuNet souverain et des technologies à utiliser pour bloquer Telegram' », RosBusinessConsulting (RBK), 26 septembre 2019, [://www.rbc.ru/technology_and_media/26/09/2019/5d8b4c1c9a7947d3c58f9a48https](http://www.rbc.ru/technology_and_media/26/09/2019/5d8b4c1c9a7947d3c58f9a48https) ; Ekaterina Kinyakina, « La loi de l'année. Pourquoi l'Internet ne sera pas souverain en Russie », Vedomosti, 26 décembre 2019, <https://www.vedomosti.ru/technology/articles/2019/12/26/819870-zakon-goda> ;

« Le gouvernement a adopté des règles pour installer et mettre en service des équipements utilisés par le Runet souverain dans les installations des fournisseurs d'accès à Internet », Denis-19, Xabr, 17 février 2020, <https://habr.com/ru/news/t/488718/> ; Ilya Sharapov, Yevgeny Medvedev, « Le Runet dans un avenir proche. Lent, censuré, un troisième Internet 'chinois' », 29 mars 2019, *Snob*, <https://snob.ru/entry/174726/>.

¹⁰ Loi fédérale russe « sur l'introduction de modifications à la loi fédérale 'sur les communications' et à la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations' ».

¹¹ Voir l'annexe 2 pour une liste des réglementations de mise en œuvre.

¹² Voir l'article 1 de la loi sur la création d'un Internet souverain : loi fédérale russe « sur l'introduction de modifications à la loi fédérale 'sur les communications' et à la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations' ».

¹³ La définition du « réseau de communication public » comme « réseau de télécommunications » est disponible ici : Article 13, paragraphe 2 de la loi fédérale russe n° 126-Φ3 (révisée) 'sur les communications', 7 juillet 2003, http://www.consultant.ru/document/cons_doc_LAW_43224/9bfb991d2b91aa76860cfcc8b8f5870431f7113e/

permettant de masquer les noms des sites web¹⁴. Selon l'exposé des motifs, le projet de loi réglementera les protocoles suivants : *TLS 1.3*, *ESNI*, *DoH (DNS sur HTTPS)* et *DoT (DNS sur TLS)*¹⁵. Ce projet de loi est actuellement en cours de délibération au sein du gouvernement¹⁶.

La pandémie de Covid-19 a entraîné la reprogrammation de deux des quatre exercices prévus. Le MoC a annulé le troisième exercice prévu pour des raisons liées aux modifications de la législation, si bien qu'un seul exercice a eu lieu, en décembre 2019¹⁷.

Déclarations de politique étrangère et initiatives de la Russie en matière de cybersécurité en 2020

La Fédération de Russie participe à des initiatives internationales en matière de cybersécurité¹⁸ depuis 1998 (résolution de l'AGNU 53/70¹⁹). Comme nous l'avons déjà indiqué, l'organisation ICANN se concentre uniquement sur les déclarations pertinentes faites par des hauts fonctionnaires entre novembre 2019 et fin octobre 2020, qui reflètent les modifications apportées à la législation nationale.

Le 22 octobre 2020, le président Vladimir Poutine a déclaré ce qui suit lors d'une séance virtuelle du Club de discussion Valdaï : « Je vous rappelle que la Russie participe activement à la promotion des accords bilatéraux et multilatéraux dans la cybersphère. Nous avons présenté deux projets de conventions sur cette question aux Nations Unies et avons lancé un groupe de travail à composition non limitée à cet effet »²⁰.

Le 2 octobre 2020, le Conseil de sécurité de la Fédération de Russie (RSC) a publié un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue à Genève entre Robert O'Brien, conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, et Nikolai Patrushev, secrétaire du RSC, indiquant qu'« un dialogue sur la lutte contre le terrorisme et la sécurité de l'information s'impose »²¹.

¹⁴ « Sur l'introduction de modifications aux articles 2 et 10 de la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations' », portail du projet de loi fédérale, 21 septembre 2020, <https://regulation.gov.ru/projects#npa=108513>.

¹⁵ « Sur l'introduction de modifications aux articles 2 et 10 de la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations' », portail du projet de loi fédérale, 21 septembre 2020.

¹⁶ Commentaires de Shadaev Maksut Igorevich sur le projet de loi visant à interdire certaines méthodes de chiffrement, annonce officielle, ministère du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse, 22 septembre 2020, <https://digital.gov.ru/ru/events/40090/>.

¹⁷ Le ministère du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse n'a pas effectué l'exercice sur la résilience du Runet le 20 septembre, TASS, 21 septembre 2020, <https://tass.ru/ekonomika/9507051>. Voir l'annexe 3 pour accéder au calendrier complet des exercices d'entraînement sur Internet 2019/2020.

¹⁸ Comme indiqué précédemment, on parle de « développements dans le domaine des informations et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale », voir la note de bas de page 1.

¹⁹ « Développements dans le domaine des informations et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale », rapport de comité A/53/5764, Assemblée générale des Nations Unies, janvier 1999, <https://digitallibrary.un.org/record/265311?ln=en>.

²⁰ Transcription de la réunion du Club de discussion Valdaï, Informations du Kremlin, 22 octobre 2020, <http://kremlin.ru/events/president/news/64261>.

²¹ Rapport de la réunion de travail entre Nikolai Patrushev, secrétaire du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, et Patrick O'Brien, conseiller du président à la sécurité nationale, Informations et actualités, Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, 2 octobre 2020, <http://www.scrf.gov.ru/news/allnews/2848/>.

Le 28 septembre 2020, Sergey Lavrov, ministre des Affaires étrangères, a publié un article dans le journal *Relations économiques internationales*²², dans lequel il évoque les délibérations en cours aux Nations Unies en matière de cybersécurité : « Tous les États sans exception doivent participer aux discussions et à la résolution de ce problème mondial. Il convient également de tenir compte des opinions des autres parties prenantes (entreprises, société civile et communauté scientifique) ».

Le 25 septembre 2020, le président Poutine a fait une déclaration²³ concernant « un programme global de mesures visant à restaurer la coopération entre la Russie et les États-Unis dans le domaine de la sécurité de l'information au niveau international », dans laquelle il disait, entre autres, que « l'un des principaux enjeux stratégiques actuels est le risque d'une confrontation à grande échelle dans le domaine numérique. La responsabilité de prévenir une telle confrontation repose sur les principaux acteurs dans le domaine de la sécurité de l'information au niveau international ».

Le 22 septembre 2020, le président Poutine s'est exprimé lors de la 75e Assemblée générale des Nations Unies et a déclaré²⁴ ce qui suit à propos de la cybersécurité : « Toutefois, comme toute autre innovation, les technologies numériques ont tendance à se répandre de manière incontrôlée et, à l'instar des armes classiques, peuvent tomber dans les mains de radicaux et d'extrémistes, non seulement dans les zones de conflits régionaux mais également dans des pays relativement prospères, avec des risques considérables à la clef. À cet égard, les questions liées à la cybersécurité et à l'utilisation des technologies numériques de pointe méritent aussi d'être sérieusement débattues au sein des Nations Unies. Il est important d'écouter et de prendre en compte les craintes des individus par rapport à la protection de leurs droits, tels que le droit à la vie privée, le droit de propriété et le droit à la sécurité, dans cette nouvelle ère ».

Le 18 septembre 2020, lors d'une interview diffusée sur la chaîne CCTV (télévision centrale de Chine), Vladimir Shin²⁵ a déclaré : « Il est important de noter que nos efforts communs ont abouti à la création du premier mécanisme de négociation universel : le Groupe de travail des Nations Unies à composition non limitée sur la sécurité de l'information au niveau international. Nous attendons de la communauté internationale qu'elle soit en mesure de mettre au point des solutions concrètes afin de définir des « règles de conduite » dans le domaine des informations au cours des années à venir²⁶ ».

²² Lavrov, S.V., « Enjeux mondiaux liés à la cybersécurité et initiatives internationales de lutte contre la cybercriminalité menées par la Russie », *Vneshneekonomicheskie svyazi [Relations économiques internationales]*, 28 septembre 2020, https://www.mid.ru/web/guest/mezdunarodnaa-informacionnaa-bezopasnost/-/asset_publisher/UsCUTiw2pO53/content/id/4350978

²³ « Déclaration du président russe Vladimir Poutine concernant un programme global de mesures visant à restaurer la coopération entre la Russie et les États-Unis dans le domaine de la sécurité de l'information au niveau international », Informations du Kremlin, 25 septembre 2020, <http://en.kremlin.ru/events/president/news/64086>

²⁴ « Vladimir Poutine s'est adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies à l'occasion du 75e anniversaire de l'Organisation via une vidéo préenregistrée », déclaration, Informations du Kremlin, 22 septembre 2020, <http://en.kremlin.ru/events/president/news/64074>

²⁵ Vladimir Shin est le directeur adjoint du département en charge de la sécurité de l'information au niveau international du ministère russe des Affaires étrangères.

²⁶ Réponse de V.A. Shin, directeur adjoint du département en charge de la sécurité de l'information au niveau international du ministère russe des Affaires étrangères, au correspondant de la télévision centrale de Chine (CCTV), (Moscou, 18 septembre 2020), ministère russe des Affaires étrangères, 21 septembre 2020, https://www.mid.ru/web/guest/publikacii/-/asset_publisher/nTzOQTrrCFd0/content/id/4342420.

Le 17 septembre 2020, lors de la 10e réunion de haut niveau des conseillers à la sécurité du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud (BRICS), une attention particulière a été portée au problème de la sécurité dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). L'importance de définir des approches unifiées face à ces problèmes a été soulignée lors de la discussion²⁷.

Dans son allocution vidéo du 16 septembre 2020²⁸ à la réunion des secrétaires du Conseil de sécurité des États membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), M. Vladimir Norov (secrétaire général de l'OCS) a indiqué que pour garantir la cybersécurité « ...une attention accrue doit être portée au renforcement de la coordination des positions des États membres de l'OCS dans une plate-forme multilatérale commune ».

Le 15 septembre 2020, lors de la réunion des secrétaires du Conseil de sécurité de l'OCS, « l'importance de développer, sous les auspices des Nations Unies, des règles, des normes et des principes universels de comportement responsable des États dans le domaine de l'information ainsi qu'un instrument juridiquement contraignant de lutte contre la cybercriminalité a été réaffirmée »²⁹.

Le 11 septembre 2020, dans leur déclaration conjointe, les ministres des Affaires étrangères de la Russie et de la Chine « affirmaient aussi leurs positions communes sur la gouvernance de l'Internet, et en particulier l'importance de garantir l'égalité des droits des États dans la gouvernance du réseau mondial, et soulignaient la nécessité de renforcer le rôle de l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans ce contexte »³⁰.

Le 7 septembre 2020, Andrey Krutskikh³¹, lors d'une conférence de l'OSCE sur la cybersécurité, a indiqué³² que « ...les pays doivent veiller à leur souveraineté numérique, assurer l'exploitation sans risque d'un réseau de télécommunications intégré et protéger leurs infrastructures critiques... ». Il a également ajouté : « Sur la scène internationale, la Russie a toujours préconisé la mise en place d'une coopération professionnelle et constructive dans le domaine de la sécurité de l'information au niveau international ainsi que le développement, le

²⁷ « 10e réunion des conseillers à la sécurité nationale des BRICS », Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, 17 septembre 2020, <http://www.scrf.gov.ru/news/allnews/2842/>

²⁸ « Examen du discours du secrétaire général de l'OCS à la 15e réunion des secrétaires du Conseil de sécurité des États membres de l'OCS », Organisation de coopération de Shanghai, 16 septembre 2020, <http://eng.sectsco.org/news/20200916/677622.html>.

²⁹ La Russie a présidé la quinzième réunion virtuelle des secrétaires du Conseil de sécurité des membres de l'Organisation de coopération de Shanghai, Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, 15 septembre 2020, <http://www.scrf.gov.ru/news/allnews/2838/>.

³⁰ « Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de la Fédération de Russie et de la République populaire de Chine », Moscou, ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, 11 septembre 2020, https://www.mid.ru/foreign_policy/news/-/asset_publisher/cKNonkJE02Bw/content/id/4335948?p_p_id=101_INSTANCE_cKNonkJE02Bw&_101_INSTANCE_cKNonkJE02Bw_languageId=en_GB.

³¹ Représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour la coopération internationale dans le domaine de la sécurité de l'information.

³² « Déclaration d'Andrey Krutskikh, représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour la coopération internationale dans le domaine de la sécurité de l'information, lors de la conférence internationale de l'OSCE sur la cybersécurité », Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, 15 septembre 2020, <https://osce.mid.ru/web/osce-en/-/statement-by-special-representative-of-the-president-of-the-russian-federation-for-international-cooperation-in-the-field-of-information-security-andr>.

plus vite possible, de règles, de normes et de principes pour un comportement responsable des États dans le cyberspace. Cela n'est possible que par le biais de la plate-forme universelle et unique que sont les Nations Unies ».

Le 12 août 2020, le vice-président du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, D.A. Medvedev³³, lors d'un appel virtuel³⁴, a fait la déclaration³⁵ suivante, citée dans sa page Facebook officielle³⁶ : « À l'heure actuelle, les États-Unis contrôlent entièrement le système des noms de domaine utilisé pour résoudre les adresses IP. C'est comme ça depuis toujours. Mais que les choses soient claires : ça ne devrait pas être le cas ». Il a également ajouté : « Étant donné l'urgence du problème, il est nécessaire d'accélérer les discussions sur des approches communes à l'égard du système de gouvernance de l'Internet au niveau international, notamment au sein des Nations Unies. »

Il convient également de mentionner le communiqué de presse³⁷ diffusé à l'issue des consultations interinstitutionnelles bilatérales concernant le cyberspace menées entre la Russie et la France³⁸ le 18 novembre 2019, selon lequel les ambassadeurs russe et français « ont mis en avant la nécessité de renforcer la coopération internationale dans ce domaine, dans un premier temps dans le cadre des Nations Unies. Les deux parties ont souligné l'importance de garantir la continuité du processus de négociation sur la sécurité internationale dans le domaine des TIC [technologies de l'information et de la communication] sous les auspices des Nations Unies, au sein du Groupe de travail à composition non limitée et du Groupe d'experts gouvernementaux... ».

Conclusion

Depuis 1998, la Fédération de Russie propose régulièrement aux Nations Unies des résolutions dans le domaine du cyberspace. Les déclarations susmentionnées montrent comment ces questions relatives au cyberspace, soulevées à l'échelle internationale aux Nations Unies et dans d'autres organisations intergouvernementales (OIG) où des débats en la matière sont en cours, ont gagné en fréquence au fil des années.

L'organisation ICANN, par le biais de son équipe en charge de la relation avec les gouvernements, continuera à faire régulièrement des points avec la communauté de l'ICANN pour la tenir informée de toute déclaration ou proposition touchant à la gouvernance technique de l'Internet ou à la mission de l'ICANN.

³³ Dmitri Medvedev est l'ancien premier ministre et l'ancien président de la Fédération de Russie.

³⁴ Intitulé « Réunion sur la mise sur un pied d'égalité des parties impliquées dans la gouvernance de l'Internet ».

³⁵ Réunion sur la mise sur un pied d'égalité des parties impliquées dans la gouvernance de l'Internet, enregistrement vidéo de la déclaration de Dmitri Medvedev, 12 août 2020,

<https://www.facebook.com/watch/?v=617263725858982>.

³⁶ Voir en annexe 4 l'intégralité de la transcription.

³⁷ « Communiqué de presse sur les conclusions des consultations interinstitutionnelles menées entre la Russie et la France sur la sécurité internationale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) (Moscou, 15 novembre 2019) », ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, 18 novembre 2019, https://www.mid.ru/en/foreign_policy/news/-/asset_publisher/cKNonkJE02Bw/content/id/3904684.

³⁸ Rapport sur les consultations interinstitutionnelles menées entre la Russie et la France sur la sécurité internationale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, 26 août 2020, ambassade de France à Moscou, <https://ru.ambafrance.org/Ob-itogah-rossijsko-francuzskih-mezhvedomstvennyh-konsultacij-po>.

Annexe 1

Dispositions relatives au DNS de la loi sur la création d'un Internet souverain

« Article 14.2. Garantir l'utilisation durable et sans risque des noms de domaine en Fédération de Russie »³⁹ (extraits).

« 1. Afin de garantir l'utilisation durable et sans risque des noms de domaine en Fédération de Russie, un système de noms de domaine national est en cours de création ; il s'agit d'une combinaison de logiciels et d'équipements interconnectés conçus pour stocker et récupérer des informations sur les adresses de réseau et les noms de domaine.

« 2. La réglementation définissant le système de noms de domaine national, les obligations y afférentes, son processus de création, le processus de génération des informations qu'il contient et leurs règles d'utilisation, ainsi que les conditions et les procédures d'accès aux informations, est déterminée par l'instance gouvernementale fédérale chargée de la supervision et du contrôle des médias de masse, des communications de masse, des technologies de l'information et des communications. »

« 3. L'instance gouvernementale fédérale chargée de la supervision et du contrôle des médias de masse, des communications de masse, des technologies de l'information et des communications⁴⁰ établit la liste des groupes de noms de domaine qui constituent le domaine de premier niveau national de la Russie. »

« 4. La création des noms de domaine qui font partie du domaine de premier niveau national russe est coordonnée par une organisation à but non lucratif, dont la Fédération de Russie est l'un des membres fondateurs, responsable de la distribution des adresses de réseau et des noms de domaine, et déclarée auprès des organisations internationales comme étant propriétaire des bases de données contenant les informations sur ce domaine de premier niveau. Les fonctions et les pouvoirs du fondateur sont exercés au nom de la Fédération de Russie par l'instance gouvernementale fédérale chargée de la supervision et du contrôle des médias de masse, des communications de masse, des technologies de l'information et des communications. »

³⁹ Loi fédérale de Russie « sur l'introduction de modifications à la loi fédérale 'sur les communications' et à la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations' ».

⁴⁰ Pour une description du mandat du Roskomnadzor, consulter le texte de loi suivant : « Décret relatif au service fédéral de supervision des communications, des technologies de l'information et des médias de masse », décret n° 228, 16 mars 2020, <http://rkn.gov.ru/about/>.

Annexe 2

Règlementations de mise en œuvre

Les décrets du gouvernement russe donnent des précisions sur les amendements apportés à la loi sur la création d'un Internet souverain. Ils prévoient de :

1. Confier au MoC le développement de procédures visant à mettre en œuvre des réglementations sur :
 - a) la résilience de l'Internet en cas de menaces à sa stabilité, à sa sécurité et à son bon fonctionnement sur le territoire russe ;
 - b) le bon fonctionnement des points d'échange Internet [en coordination avec le Service fédéral de sécurité (FSB)] ;
 - c) les obligations qui incombent aux FAI ayant un identificateur unique pour l'ensemble des moyens de communication et autres équipements techniques connectés à Internet (ci-après les détenteurs de numéros AS), concernant le fonctionnement fiable des moyens de communication utilisés pour se connecter à d'autres FAI, à des propriétaires ou à d'autres détenteurs de réseaux de communication, y compris à l'étranger ;
 - d) les règles qui s'appliquent aux FAI détenant un numéro AS concernant le fonctionnement des logiciels et des équipements (y compris des moyens de communication) utilisés pour identifier des adresses de réseau Internet correspondant à des noms de domaine ;
 - e) les règles concernant l'appui des réseaux et des propriétaires des moyens de communication ou autres propriétaires de réseaux de communication publics détenant des numéros du système autonome aux opérations d'application de la loi, de renseignement ou de sécurité nationale (en coordination avec les services de renseignement des autorités chargées de l'application de la loi ou les services de l'autorité chargée de la sécurité nationale)⁴¹.

2. Autoriser le Roskomnadzor
 - **à superviser et à contrôler :**
 - f) la gestion centralisée des réseaux de communication publics et de l'Internet en transmettant des ordres devant être exécutées par : les FAI, les propriétaires ou autres détenteurs de réseaux de communication publics, les points d'échange Internet, les lignes de connexion au-delà des frontières de la Fédération de Russie (ci-après les lignes de connexion transfrontalières), ainsi que les parties détenant des numéros AS qui diffusent des informations sur Internet ou toute autre partie disposant de ces numéros ;

⁴¹ Voir les points 5.2.25(24) – 5.2.25(28) ici : Fédération de Russie, « Décret sur le ministère du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse », décret n° 418, <http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?from=344975-28&rnd=635D454F0459377425C6760CF334CA25&req=doc&base=LAW&n=362130&REFDOC=344975&REFB ASE=LAW#55adl94r1cc>.

-
- g) la coordination de la stabilité, la sécurité et l'intégrité du fonctionnement de l'Internet en Russie ;
 - h) l'octroi aux FAI d'un équipement technique gratuit afin de faire face aux menaces à la stabilité, à la sécurité et au bon fonctionnement de l'Internet et des réseaux de communication publics sur le territoire russe ;
 - i) le signalement aux FAI (propriétaires ou autres détenteurs de réseaux de communication publics, points d'échange Internet et lignes de connexion transfrontalières, parties détenant des numéros AS qui diffusent des informations sur Internet ou toute autre partie disposant de ces numéros) de toute menace à la stabilité, à la sécurité et au bon fonctionnement de l'Internet ou des réseaux de communication publics ;
 - j) le suivi du fonctionnement de l'Internet et des réseaux de communication publics afin d'identifier des menaces à la stabilité, à la sécurité et au bon fonctionnement de ces réseaux sur le territoire russe.

- **et à mettre en place :**

- k) des procédures de reddition de comptes pour les FAI (ou autres propriétaires de réseaux de communication publics, propriétaires ou autres détenteurs de points d'échange Internet, propriétaires ou autres détenteurs de lignes de connexion transfrontalières ou autres détenteurs de numéros AS) qui sont chargés de fournir des informations au Roskomnadzor sur les lignes de connexion transfrontalières et leur communication avec d'autres lignes de connexion, sur les objectifs d'utilisation de ces lignes de connexion, sur les moyens de communication installés sur ces lignes de connexion, ainsi que sur les procédures de coopération entre les propriétaires de ces lignes de communication qui détiennent des numéros AS et les autorités chargées de l'application de la loi et des services de renseignement ;
- l) des règles de routage pour les transmissions de communications électroniques en cas d'introduction d'un système de gestion centralisée des réseaux de communication publics ;
- m) la procédure de vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies par les FAI, les propriétaires et autres détenteurs de lignes de connexion transfrontalières concernant les objectifs de l'utilisation de ces lignes de connexion et les moyens de communication installés sur ces lignes de connexion ;
- n) la procédure de vérification de la conformité des FAI (propriétaires et autres détenteurs de réseaux de communication publics, parties diffusant des informations sur Internet qui détiennent des numéros AS) à l'obligation d'utiliser les points d'échange Internet figurant dans le registre des points d'échange Internet à des fins de communication avec les FAI (propriétaires et autres détenteurs de réseaux de communication publics ou autres parties) pour les transmissions électroniques ;
- o) la procédure de vérification de la conformité des propriétaires ou autres titulaires de points d'échange Internet à l'interdiction de se connecter aux points d'échange Internet utilisant des réseaux de communication dont les propriétaires ne respectent pas la loi fédérale 'sur les communications' ; à l'obligation d'aider les autorités chargées de l'application de la loi à accéder aux réseaux et aux moyens

-
- de communication, y compris aux systèmes autonomes si le système dispose d'un numéro ; et à l'interdiction de divulguer des informations concernant des activités secrètes et des enquêtes menées par les autorités chargées de l'application de la loi ;
- p) la liste des groupes de noms de domaine constituant le domaine de premier niveau national russe ;
 - q) le système des noms de domaine national, les obligations y afférentes, sa procédure de création, la procédure permettant d'organiser les informations qu'il contient et leurs règles d'utilisation, ainsi que les conditions et les procédures d'accès à ces informations ;
 - r) la réglementation relative à la vérification par le Centre chargé du suivi et de la gestion des réseaux de communication publics du Service de fréquence radio, de la conformité des FAI à l'obligation d'installer des équipements techniques pour faire face aux menaces à la stabilité, à la sécurité et au bon fonctionnement de l'Internet et des réseaux de communication publics sur le territoire russe ; à l'obligation de divulguer, dans un délai de 3 jours, des informations sur l'emplacement exacte de l'installation de ces équipements ; à l'obligation de respecter les paramètres techniques de ces équipements et des réseaux de communication. Le Centre peut également gérer de manière centralisée les réseaux de communication publics en cas de menaces à la stabilité, à la sécurité et au bon fonctionnement de l'Internet et des réseaux de communication publics en Russie ;
 - s) des spécifications techniques relatives à l'installation d'équipements techniques visant à faire face aux menaces à la stabilité, à la sécurité et au bon fonctionnement de l'Internet et des réseaux de communication publics en Russie, et des obligations pour les réseaux de communication lorsqu'ils utilisent ces équipements techniques ;
 - t) des exigences relatives aux équipements techniques utilisés pour vérifier la conformité des FAI, des propriétaires et d'autres détenteurs de réseaux de communication publics, à la loi fédérale 'sur les communications' et à la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations'⁴².

3. Les décrets suivants du gouvernement et du Roskomnadzor ont été publiés à l'appui de la législation susmentionnée :

⁴² Fédération de Russie, « Décret sur l'introduction de modifications à la réglementation régissant le Service fédéral de supervision des communications, des technologies de l'information et des médias de masse », décret n° 1234, 21 septembre 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201909250005?index=0&rangeSize=1>.

-
- u) La procédure de reddition de comptes pour les propriétaires de lignes de connexion transfrontalières, les FAI, les numéros de système autonome et autres « sujets »⁴³.
 - v) Les domaines de premier niveau nationaux russes .RU, .РФ et .SU ainsi que d'autres TLD gérés par des entités juridiques immatriculées en Russie et déclarées auprès des organisations internationales comme étant responsables de la distribution des adresses de réseau et des noms de domaine en tant que propriétaires des bases de données contenant les informations sur ces domaines de premier niveau.⁴⁴
 - w) Les procédures pour les exercices d'entraînement sur Internet.⁴⁵
 - x) Les règles et les procédures pour un registre des points d'échange Internet.⁴⁶
 - y) Les amendements de la réglementation régissant le Service de fréquence radio.⁴⁷
 - z) Les procédures régissant les interactions entre les FAI, les propriétaires et autres détenteurs de réseaux de communication publics qui possèdent des numéros AS et les autorités chargées de l'application de la loi, des services de renseignement et des services de sécurité nationale.⁴⁸
 - aa) Les procédures pour le suivi du déploiement des moyens de communication en Russie par des individus participant à la gestion centralisée des réseaux de communication publics.⁴⁹

⁴³ Roskomnadzor, « Ordonnance relative aux communications », ordonnance 217, 29 juillet 2019 (publiée le 1er novembre 2019),

<http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911010028?index=0&rangeSize=1>.

⁴⁴ Roskomnadzor, « Liste des groupes de noms de domaine constituant le domaine de premier niveau national russe », ordonnance n° 216, 29 juillet 2019,

<http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201908210010?index=2&rangeSize=1>.

⁴⁵ Fédération de Russie, « Décret relatif à l'adoption de réglementations concernant les exercices effectués en soutien à la stabilité, à la sécurité et à l'intégrité du fonctionnement de l'Internet et des réseaux de communication publics en Fédération de Russie », décret n° 1316, 12 octobre 2019,

<http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201910210025?index=0>.

⁴⁶ Fédération de Russie, « Décret relatif à l'adoption de règles régissant la tenue du registre des points d'échange Internet », décret n° 1311, 12 octobre 2019,

<http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201910210026?index=0>.

⁴⁷ Fédération de Russie, « Décret relatif à l'introduction de modifications au point 5 de la réglementation régissant le Service de fréquence radio », décret n° 1148, 3 septembre 2019,

<http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201909050018?index=0>.

⁴⁸ Fédération de Russie, « Décret relatif à l'adoption de règles régissant la communication entre les propriétaires ou autres détenteurs de réseaux de communication et détenteurs de numéros AS, ainsi que les opérations gouvernementales d'application de la loi autorisées pour les services de renseignement et de sécurité nationale », décret n° 1385, 29 septembre 2020,

<http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911010006?index=0>.

⁴⁹ Fédération de Russie, « Décret relatif à l'exécution des obligations incombant aux parties qui participent à la gestion centralisée des réseaux de communication publics, concernant l'installation en Fédération de Russie des moyens de communication utilisés pour mettre en œuvre les instructions relatives à la gestion centralisée des réseaux de communication publics », décret n° 1375, 26 octobre 2019,

<http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911010011?index=0>.

- bb) Le projet de procédure pour la gestion centralisée des réseaux de communication publics, avec les définitions des menaces.⁵⁰
- cc) Le projet de procédure pour l'installation, sur les réseaux de communication, d'équipements techniques conçus afin de faire face aux menaces ; le texte du décret est envoyé au gouvernement à des fins d'approbation finale.⁵¹

Les réglementations du MoC et du Roskomnadzor apportent plus de détails sur l'Internet souverain.

- dd) MoC : définition des exigences pour les logiciels et les équipements DNS.⁵²
- ee) MoC : projet de définition des exigences pour les points d'échange Internet.⁵³
- ff) Roskomnadzor : procédure de vérification de la conformité à l'obligation d'utiliser les points d'échange Internet figurant dans le registre.⁵⁴
- gg) Roskomnadzor : procédure de vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations concernant la finalité de l'utilisation des lignes de connexion transfrontalières.⁵⁵

⁵⁰ Fédération de Russie, « Décret relatif à l'adoption de procédures pour la gestion centralisée des réseaux de communication publics », projet de décret, portail fédéral des informations juridiques : <https://regulation.gov.ru/projects#npa=91558>

⁵¹ Fédération de Russie, « Décret relatif à l'adoption de procédures régissant l'installation, l'exploitation et la mise jour, sur les réseaux de communication d'un FAI, d'équipements techniques conçus pour faire face aux menaces à la stabilité, à la sécurité et à l'intégrité du fonctionnement de l'Internet et des réseaux de communication publics en Fédération de Russie », projet de décret, portail fédéral d'informations juridiques : <https://regulation.gov.ru/projects#npa=91945>

⁵² Ministère du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse, « Ordonnance relative à l'adoption d'exigences régissant le fonctionnement des logiciels et des équipements (y compris les moyens de communication) utilisés pour associer les adresses de réseau aux noms de domaine sur Internet », ordonnance n° 510, 16 septembre 2019, http://www.consultant.ru/cons/cgi/online.cgi?req=doc&base=LAW&n=342312&fld=134&dst=100001_0&rnd=0.7463751046877729#07031038076827105.

⁵³ Ministère du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse, « Décret relatif à l'adoption d'exigences régissant le fonctionnement des points d'échange Internet, en particulier des exigences visant à garantir le fonctionnement stable des moyens de communication logiciels et matériels, et des installations de communication », <https://regulation.gov.ru/projects#npa=91675>

⁵⁴ Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption d'une procédure de vérification de la conformité des FAI, des propriétaires et autres détenteurs de réseaux de communication, et des parties détenant un numéro AS qui diffusent des informations sur Internet, à l'obligation d'utiliser les points d'échange Internet enregistrés dans le registre des points d'échange Internet à des fins de communication avec les FAI (propriétaires et autres détenteurs de réseaux de communication publics ou autres parties détenant un numéro AS) pour les transmissions électroniques », ordonnance n° 226, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911080016?index=0>

⁵⁵ Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption de procédures de vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies par les propriétaires ou les détenteurs de lignes de connexion concernant la finalité de l'utilisation des lignes de connexion transfrontalières et les moyens de communication installés sur ces lignes », ordonnance n° 227, 11 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911080047?index=0>.

-
- hh) Roskomnadzor : procédure de vérification de la conformité à l'interdiction de se connecter aux points d'échange Internet dont les propriétaires ne respectent pas les exigences définies par les lois de la Fédération de Russie.⁵⁶
 - ii) Roskomnadzor : ordonnance relative à la communication par les FAI et autres détenteurs de numéros du système autonome d'informations sur les équipements techniques utilisés pour se connecter à des lignes de connexion transfrontalières, y compris les connexions à d'autres lignes de connexion.⁵⁷
 - jj) Roskomnadzor : ordonnance relative à la communication par les FAI et d'autres détenteurs des moyens de communication d'informations concernant la finalité d'utilisation des lignes de connexion transfrontalières.⁵⁸
 - kk) Roskomnadzor : ordonnance relative à la communication par les propriétaires ou autres détenteurs de lignes de connexion transfrontalières, d'informations concernant la finalité d'utilisation des lignes de connexion transfrontalières.⁵⁹
 - ll) Roskomnadzor : réglementation régissant le routage des transmissions électroniques en cas de gestion centralisée du réseau de communication public.⁶⁰
 - mm) Roskomnadzor : décret relatif à l'approbation de la création d'un Centre chargé du suivi et de la gestion d'un réseau de communication public.⁶¹
 - nn) Roskomnadzor : ordonnance relative à la mise en place de procédures pour la fourniture d'équipements capables de limiter l'accès aux informations et pour la

⁵⁶Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption d'une procédure de vérification de la conformité des propriétaires ou autres détenteurs de points d'échange Internet à l'interdiction de se connecter aux points d'échange Internet de réseaux de communication dont les propriétaires ne respectent pas les exigences définies par les lois de la Fédération de Russie », ordonnance n° 219, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911080006>.

⁵⁷Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption de délais, de procédures, d'éléments et de formats pour les informations fournies par voie numérique par les FAI, par des propriétaires et autres détenteurs de réseaux de communication, par des parties diffusant des informations sur Internet, ainsi que par d'autres parties détenant des numéros AS, tel que requis à l'alinéa 4 du point 8 de l'article 56.2 de la loi fédérale 'sur les communications' n° 126-Φ3 du 7 juillet 2003 », ordonnance n° 221, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/000120191110028?index=0>.

⁵⁸Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption de délais, de procédures, d'éléments et de formats pour les informations fournies par voie numérique par les FAI, par les propriétaires et autres détenteurs de réseaux de communication et par d'autres parties, lors de l'utilisation de lignes de connexion transfrontalières, sur les moyens de communication utilisés pour se connecter à ces lignes de connexion, y compris pour les cas de connexion à d'autres lignes de connexion », ordonnance n° 222, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/000120191110024>.

⁵⁹Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption de délais, de procédures, d'éléments et de formats pour les informations fournies par voie numérique par les propriétaires ou autres détenteurs de lignes de connexion transfrontalières concernant la finalité d'utilisation des lignes de connexion et les moyens de communication installés sur ces lignes de connexion », ordonnance n° 223, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911080047?index=0>.

⁶⁰ Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption de règles régissant le routage des transmissions électroniques en cas de déploiement d'un système de gestion centralisée du réseau de communication public », ordonnance n° 224, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911060018>.

⁶¹ Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption d'une réglementation régissant le Centre chargé du suivi et de la gestion du réseau de communication public », ordonnance n° 225, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911250011>.

définition de spécifications techniques pour lesdits équipements, leur installation et leur exploitation.⁶²

- oo) Roskomnadzor : réglementation relative au système de noms de domaine national.⁶³
- pp) Roskomnadzor : ordonnance relative à l'adoption d'exigences techniques pour l'installation d'équipements techniques destinés à faire face aux menaces, ainsi que d'exigences applicables aux réseaux de communication utilisant des équipements techniques destinés à faire face aux menaces.⁶⁴

⁶² Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption d'une procédure pour fournir aux FSI, aux propriétaires ou autres détenteurs de réseaux de communication détenant des numéros AS, d'équipements techniques à des fins de vérification de la conformité desdites parties aux exigences posées par la loi fédérale 'sur les informations, les technologies de l'information et la protection des informations' et la loi fédérale 'sur les communications', limitant l'accès aux informations, ainsi que leur conformité aux exigences relatives à ces types d'équipements techniques, à leur installation et à leur exploitation », ordonnance n° 220, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911120025?index=0>.

⁶³ Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption d'une réglementation régissant le système de noms de domaine national, les obligations y afférentes et ses règles d'utilisation, ainsi que les conditions et les procédures d'accès aux informations », ordonnance n° 229, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201911080052?index=0>.

⁶⁴ Roskomnadzor, « Ordonnance relative à l'adoption d'exigences techniques pour l'installation d'équipements techniques destinés à faire face aux menaces, ainsi que d'exigences applicables aux réseaux de communication utilisant des équipements techniques destinés à faire face aux menaces », ordonnance n° 228, 31 juillet 2019, <http://publication.pravo.gov.ru/Document/View/0001201909120028>.

Annexe 3

Liste des exercices d'entraînement sur Internet 2019/2020

| Menace | Date de l'exercice | État de situation |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------|
| Durabilité de la communication et sécurité des communications par téléphonie mobile ; sécurité de l'Internet des objets (IOT) | 23 décembre 2019 | Effectué |
| Développement de capacités pour le blocage du trafic Internet chiffré à l'aide de DoH et DoT | 20 mars 2020 | Reprogrammé (en raison de la Covid-19) ⁶⁵ |
| Réduction des menaces pour la stabilité du réseau liées à l'interruption du service dans certaines parties du réseau et à des événements perturbateurs externes d'origine naturelle ou humaine. | 20 juin 2020 | Reprogrammé (en raison de la Covid-19) ⁶⁶ |
| Développement de dispositifs permettant de faire face aux menaces qui exploitent les vulnérabilités des réseaux bas débit de l'Internet des objets (NB-IoT) | 20 septembre 2020 | Non effectué (texte de loi non achevé) ⁶⁷ |
| Développement d'outils permettant de faire face aux menaces qui exploitent les faiblesses du protocole BGP | 20 décembre 2020 | En suspens |

⁶⁵ « Exercices de résilience du Runet reportés en raison du coronavirus », *Interfaks*, 20 mars 2020, <https://www.interfax.ru/russia/700060>.

⁶⁶ « Le MoC reporte encore l'exercice de résilience du Runet », *TASS*, 19 juin 2020, <https://tass.ru/ekonomika/8774051>.

⁶⁷ « Le ministère du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse n'a pas effectué l'exercice de résilience du Runet le 20 septembre », *TASS*, 21 septembre 2020, <https://tass.ru/ekonomika/9507051>.

Annexe 4

Transcription non officielle de la déclaration de Dmitri Medvedev lors de sa réunion virtuelle avec le FSB, la GRU et le MoC⁶⁸

La question que nous allons aborder aujourd'hui n'est pas nouvelle et n'est certainement pas simple. La Toile, telle qu'elle existe aujourd'hui, est ce qu'elle est : la base sur laquelle a reposé le développement mondial, comme le prouve encore cette période de crise causée par l'infection à coronavirus à laquelle nous sommes confrontés. Les technologies de l'information ont joué et joueront un rôle essentiel dans la sécurité de notre pays. Il est tout à fait compréhensible que de nombreux pays, et en particulier les États-Unis, cherchent à faire de l'Internet leur fief : autrement dit, un outil pour atteindre leurs propres objectifs. Permettez-moi de vous rappeler que les États-Unis contrôlent entièrement le système des noms de domaine utilisé pour résoudre les adresses IP. C'est comme ça depuis toujours. Mais que les choses soient claires : cela ne devrait pas être ainsi. Il suffit de rappeler les dernières décisions prises par l'administration actuelle des États-Unis, l'administration Trump, concernant les propriétaires des réseaux sociaux. Tout montre que les États-Unis comptent poursuivre leur propre politique Internet, et ce faisant ils continuent à interpréter les décisions des entreprises et des pays à partir des seuls intérêts nationaux américains, en ignorant la concurrence internationale et toute réglementation internationale actuellement en vigueur. Naturellement, ils cherchent à garantir la compétitivité des entreprises américaines pour résoudre leurs problèmes internes, comme c'est le cas des prochaines élections. Ils poursuivent également leurs objectifs géopolitiques. Par conséquent, ce type de comportement dont font preuve les États-Unis et certains de leurs partenaires prouve que ni les internautes, ni les entreprises, ni les gouvernements ne peuvent être sûrs que leurs intérêts seront dûment protégés. C'est pourquoi l'égalité des droits doit être assurée. Permettez-moi de vous rappeler qu'il y a quelques années (lors d'un incident sans rapport avec l'Internet), pour faire pression sur notre pays, les États-Unis ont envisagé la possibilité de retirer la Russie du système de vérification des paiements (ou SWIFT). C'est à présent au tour de la République populaire de Chine d'être soumise à une telle pression. Certaines de ces sanctions, certains de ces moyens de pression concernent l'Internet. C'est pourquoi à l'avenir nous devons être bien préparés à faire face à ce type de décisions, qui pourraient évidemment impliquer la Toile. Je vous rappelle que la Russie a adopté un texte de loi visant à créer un système national de routage du trafic du réseau, qui protégera les ressources Internet russes si elles sont menacées. Nous estimons que les nations devraient avoir le droit de régir en toute indépendance leur espace d'information car il s'agit là de l'une des caractéristiques de la souveraineté. C'est à cela que nous devons nous atteler, et non pas au sein de notre pays. Nous devons travailler à l'échelle internationale, ce qui soulève plusieurs questions que je vous propose d'aborder. Depuis plusieurs années, la Russie ne cesse de plaider en faveur de la participation de toutes les nations, sur un pied d'égalité, à la gouvernance de l'Internet. Des approches appropriées ont été intégrées au document cadre pour la sécurité de l'Internet élaboré par le ministère des Communications. Ce document prévoit des approches innovantes permettant de garantir la sécurité et la stabilité de la Toile ; cependant, nos nombreux appels et propositions n'ont pas suscité une réponse adéquate de la part de la communauté internationale. Il y a quelque temps, nos partenaires du BRICS et de

⁶⁸ « Réunion sur la mise sur un pied d'égalité des parties impliquées dans la gouvernance de l'Internet », transcription, enregistrement vidéo de la déclaration de Dmitri Medvedev, 12 août 2020, <https://www.facebook.com/watch/?v=617263725858982>.

l'Organisation de coopération de Shanghai ont évoqué, avec prudence, l'idée de créer une convention spéciale des Nations Unies. Il ne s'agirait que d'une première étape, mais d'une étape indispensable. Bien évidemment, toutes les parties conviennent qu'il est nécessaire que les gouvernements participent sur un pied d'égalité à la gouvernance de l'Internet, car l'Internet est un outil permettant de garantir la sécurité nationale. Il ne s'agit plus d'un simple réseau créé à des fins scientifiques, militaires ou ludiques. Cette opinion a été reprise dans un certain nombre de décisions adoptées lors des sommets des chefs d'État du BRICS et des États membres de l'OCS. Et pourtant, étant donné l'urgence du problème et au vu des dernières évolutions, dont certaines que j'ai déjà mentionnées, il est nécessaire de mettre à jour le projet de document cadre élaboré par notre pays et d'engager des discussions sous différents formats sur le plan international. Nous avons besoin d'une nouvelle dynamique afin de protéger le droit souverain des gouvernements à participer à la gouvernance de l'Internet dans l'espace d'information national

